

209C1254  
FR0004050300-FS0603

8 octobre 2009

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**GROUPE OPEN**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 octobre 2009, M. Guy Mamou-Mani a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 octobre 2009, par suite d'une acquisition d'actions GROUPE OPEN sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GROUPE OPEN et détenir 499 449 actions GROUPE OPEN représentant 761 103 droits de vote, soit 5,07% du capital et 5,31% des droits de vote de cette société (1).

Le déclarant a précisé détenir 249 896 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) donnant droit par souscription et/ou acquisition à autant d'actions GROUPE OPEN (2).

(1) Sur la base d'un capital composé de 9 843 173 actions représentant 14 321 046 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(2) BSAAR exerçables du 20 octobre 2009 au 20 octobre 2014, au prix d'exercice de 14,50 euros.